

Université Lille 2
Master de science politique 1^{ère} année

Préparer un mémoire de recherche

Vade-mecum réalisé par Jérémie Nollet

avec l'aide de Sylvie Aebischer, Nathalie Ethuin,
Mathieu Hauchecorne, Sylvain Lefèvre et Hélène Michel

Année universitaire 2006-2007

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE | 2 |
| I/ LES ETAPES DE LA RECHERCHE | 3 |
| Le travail sur le mémoire commence dès le début de l'année ! | 3 |
| 1. LA DETERMINATION DU SUJET | 4 |
| L'entrée pré-professionnelle | 4 |
| L'entrée intellectuelle | 4 |
| Choisir un directeur | 4 |
| 2. LA CONSTRUCTION DE LA PROBLEMATIQUE | 5 |
| <i>Les lectures</i> | 5 |
| Comment lire ? | 5 |
| <i>La problématique</i> | 5 |
| Rendre compte de ses lectures en introduction | 5 |
| <i>Un ensemble d'hypothèses</i> | 6 |
| 3. LE TRAVAIL D'ENQUETE | 6 |
| 4. LA CONSTRUCTION DU PLAN | 6 |
| <i>Un plan, pourquoi faire ?</i> | 6 |
| <i>A quoi ressemble un plan réussi ?</i> | 6 |
| <i>Construire un plan</i> | 7 |
| <i>Du plan à l'écriture</i> | 7 |
| Les hiérarchies du plan | 8 |
| 5. LA REDACTION | 8 |
| <i>Comment commencer ?</i> | 8 |
| <i>Quelques conseils d'écriture</i> | 8 |
| <i>Faire apparaître le terrain</i> | 9 |
| <i>Les tableaux et graphiques</i> | 9 |
| <i>L'introduction</i> | 9 |
| Un exemple de plan d'introduction | 9 |
| <i>La conclusion</i> | 9 |
| 6. LA SOUTENANCE | 10 |
| Un exemple de grille d'évaluation des mémoires | 10 |
| <i>Petit rappel sur votre neutralité axiologique</i> | 10 |
| II/ LES REGLES TYPOGRAPHIQUES | 11 |
| 1. REGLES DE MISE EN PAGE | 11 |
| <i>Les formats du texte</i> | 11 |
| <i>Les formats de la page</i> | 11 |
| <i>Les normes bibliographiques</i> | 11 |
| L'utilisation de la feuille de style sous Word | 11 |
| 2. LA PAGE DE GARDE | 11 |
| 3. LA STRUCTURE DU MEMOIRE | 12 |
| 4. LE MEMOIRE EN TANT QUE PRODUIT FINI | 12 |
| <i>Normes pour les références bibliographiques en note de bas de page</i> | 12 |
| Pour un livre | 12 |
| Pour un article | 13 |
| <i>Normes pour la bibliographie en fin de mémoire</i> | 13 |
| Pour un livre | 13 |
| Pour un article | 13 |
| III/ LES SOURCES | 14 |
| 1. BIBLIOGRAPHIE SUR LA REALISATION DU MEMOIRE | 14 |
| 2. SOURCES DE BIBLIOGRAPHIE SUR VOTRE SUJET | 14 |
| <i>Sommaires de revues en ligne</i> | 14 |
| <i>Revues consultables en ligne gratuitement</i> | 15 |
| <i>Quelques outils de recherche en ligne</i> | 15 |
| Associations disciplinaires | 15 |
| MODELE DE PAGE DE GARDE | 16 |

Ce dossier a pour objectif de vous aider à réaliser votre mémoire de recherche de Master 1, en vous donnant les principaux conseils pratiques et en vous rappelant les règles formelles à respecter. Par contre, il n'a pas pour ambition de vous procurer *la* méthode de travail : celle-ci dépend de votre sujet et de l'articulation originale que vous devez faire entre construction de l'objet, élaboration des hypothèses, mise en place d'un protocole méthodologique et écriture. Vous devez donc consulter ce petit guide tout au long de l'année. Mais de nombreux autres éléments sont nécessaires pour votre travail et c'est à vous qu'il appartient de savoir les mobiliser : lisez, servez-vous des cours et TD pour nourrir votre réflexion, sollicitez votre directeur de mémoire pour affiner votre construction d'objet et votre protocole.

I/ LES ETAPES DE LA RECHERCHE

Pour la première fois au cours de votre carrière universitaire, vous devez mener un travail sur une année entière. Selon votre personnalité, cette perspective inhabituelle peut vous sembler inquiétante (« comment m'organiser à cette échelle de temps ? ») ou rassurante (« j'ai bien le temps de m'y mettre plus tard »).

Méfiez-vous également de ces deux postures. Le mémoire est une affaire d'endurance et d'organisation. Il vous appartient de gérer scrupuleusement votre calendrier : il est suicidaire de compter réaliser son mémoire lors des dernières semaines de l'année universitaire.

Le travail sur le mémoire commence dès le début de l'année !

Le calendrier ci-dessous est indicatif. Il doit être ajusté selon votre sujet et votre emploi du temps : examens, vacances, dates des exposés... (rappel : le calendrier universitaire est disponible sur le site web de la fac).

Le mémoire commence **mi-septembre** avec la diffusion de la liste des sujets et des directeurs potentiels. Prenez rapidement un RDV avec l'enseignant dont les sujets vous intéressent le plus : l'objectif de cette première entrevue sera de définir ensemble votre sujet, de réfléchir à la démarche méthodologique, etc.

L'**automne** doit être consacré à faire les lectures nécessaires sur votre sujet, ainsi qu'à prendre contact avec votre terrain. Il est conseillé de prendre RDV avec son directeur de mémoire à la fin du 1^{er} semestre afin de faire le point sur ce travail de lecture. Soumettez-lui une synthèse de ces lectures et de ce qu'elles vous apportent dans l'élaboration de votre réflexion. Il sera alors temps d'envisager pratiquement les opérations empiriques.

La phase active de terrain doit débiter **dès la fin du 1^{er} semestre**. Profitez au maximum de l'inter-semestre pour avancer sur le travail empirique car celui-ci demande du temps : obtenir des entretiens, accéder à des archives ou un lieu d'observation peut demander un peu de négociation ; retranscrire des entretiens est chronophage (au mois 6 à 8h de retranscription pour 1h d'entretien), etc.

A partir de **mars-avril**, vous devez réfléchir très sérieusement à une problématique précise, et à un plan. Prenez RDV avec votre directeur pour en parler.

Avril-mai : rédaction du mémoire. Il faut compter au moins 2 ou 3 semaines, et même davantage si vous devez rédiger en parallèle aux cours, TD, etc.

Juin : remise du mémoire. Il faut compter 2 ou 3 jours avant la date du rendu pour imprimer et reprographier votre mémoire.

1. LA DETERMINATION DU SUJET

Pour le choix du sujet de mémoire vous devez arbitrer entre vos goûts personnels, la valorisation que vous espérez en tirer et la faisabilité de l'enquête. D'une manière générale, il y a deux façons d'envisager le mémoire.

L'entrée pré-professionnelle

Votre mémoire est un élément important de vos études. Il peut donc servir à vous présenter sur un CV, devant un employeur, et constituer la première marque de votre compétence dans un domaine particulier. Faire un mémoire est un moyen de commencer à pénétrer un univers professionnel (une administration, une ONG...) ou simplement de vous confronter concrètement à ce milieu pour vérifier votre envie d'y travailler. Vous pouvez ainsi choisir votre sujet en fonction de ce que vous souhaitez faire plus tard (quel master 2 ? quel métier ?).

L'entrée intellectuelle

Vous pouvez aussi raisonner à l'inverse et considérer que ce M1 est la dernière année pleinement universitaire de votre formation, que ce n'est pas le sujet du mémoire de M1 qui sera la clé de votre CV, que si vous choisissez un M2 professionnel, vous serez bien assez professionnalisé l'année prochaine. Bref, que vous êtes face à la dernière occasion de creuser les questions qui vous ont toujours intéressé. Vous pouvez donc choisir de vous consacrer à un travail intellectuel non immédiatement « rentable », et de vous confronter de façon approfondie à la *pratique* des sciences humaines et sociales. Les études universitaires sont avant toute chose un exercice intellectuel : elles vous apprennent à réfléchir, vous forment à maîtriser l'abstraction, vous enseignent à prendre le recul dont vous aurez aussi besoin dans votre parcours professionnel.

Ces deux méthodes se valent : ayez simplement à l'esprit qu'un sujet de mémoire est d'abord une question d'intérêt personnel. Il vous faut trouver un sujet capable de vous intéresser tout au long de l'année : il doit vous donner envie de vous plonger à tout moment de l'année, même quand vous

êtes débordé par le rythme des TD ou les révisions.

Last but not least, le sujet doit aussi (et surtout) être faisable ! Un sujet faisable, c'est un sujet pour lequel vous allez sur le terrain sans traîner des pieds, vous avez envie de rencontrer les personnes dont vous parlez, d'explorer le milieu dont il est question. C'est un sujet pour lequel les sources d'information (archives officielles ou personnelles, statistiques, ouvrages, témoins, etc.) sont disponibles. Enfin, c'est un sujet réalisable dans le temps imposé (pas d'observation ethnographique au long cours, pas de sujets démesurés), et dans la limite de vos compétences ou de celles que vous pouvez acquérir (ex : pas de grande enquête quantitative si vous n'avez jamais acquis de connaissances en statistiques).

A part ces quelques indications, vous êtes libre de choisir votre sujet. Laissez parler votre imagination. Il n'y a pas de petit sujet ou de petit objet, mais pour tout sujet, il y a de bonnes questions et des façons pertinentes d'y répondre. La seule limite à votre créativité est que votre sujet ait un rapport avec la science politique et qu'un directeur accepte de vous encadrer et de vous suivre sur votre sujet !

Choisir un directeur.

En fonction de sa **spécialité** (socio des mobilisations, politiques publiques, pensée politique...). Et aussi en fonction de sa **disponibilité** (évitez de solliciter un directeur qui a déjà 10 mémoires!)

Petit rappel : Votre directeur de mémoire n'est pas là pour faire le travail à votre place. Lorsque vous le rencontrez, vous devez avoir travaillé : posez-lui des questions précises, évoquez vos doutes, interrogations, ou hypothèses, présentez-lui un état d'avancement de vos travaux... Les rencontres les plus fructueuses sont toujours celles où les étudiants ont rendu au directeur un document écrit quelques jours auparavant.

2. LA CONSTRUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Après avoir choisi un sujet, il faut construire celui-ci en objet scientifique.

Sur le travail de construction de l'objet, reportez-vous au cours et aux TD de méthodes des sciences sociales. De façon plus générale, vous devrez tout au long de l'année faire le lien entre les différentes étapes de votre travail et ce cours.

Les lectures

On ne construit pas une problématique scientifique à partir de rien. Il faut déjà avoir une bonne connaissance de ce qui s'est fait avant vous sur le type de sujet dont vous traitez. Quelles questions ont déjà été posées ? Comment y a-t-on répondu ? Comment a-t-on démontré ces éléments de réponse ?

Comment lire ?

Vos lectures doivent être actives. Il ne sert à rien de lire sans prendre des notes : au moment d'utiliser vos lectures, lors de la rédaction, vous auriez tout oublié et le temps passé à lire serait perdu. Il doit donc toujours rester une trace écrite de vos lectures. Le mieux est de faire une fiche dès que vous lisez un livre ou un article sur votre sujet.

Notez-y le plan (c'est-à-dire le cheminement de la démonstration de l'auteur), les idées importantes, les principaux concepts employés (si possible avec leur définition). Vous pouvez aussi noter des citations, de belles formulations. Dans ce cas, n'oubliez surtout pas de noter pour chaque citation le n° de page et les références complètes de l'ouvrage (pour la bibliographie du mémoire). Il n'y a rien de plus énervant, dans l'urgence de la rédaction, que de devoir retourner à la BU chercher une référence.

Les lectures sur un sujet sont *a priori* infinies. Pour vous aider dans vos lectures, vous devez demander conseils à votre directeur (ou à d'autres enseignants) ; sachez utiliser les auteurs cités en cours et les textes étudiés en TD ; vous devez aussi utiliser les bibliographies des ouvrages (et notamment des manuels afin de repérer les quelques

textes canoniques sur votre sujet), et les tables de revues. Apprenez enfin à utiliser intelligemment le catalogue des BU (en faisant varier les mots clé pour bien faire le tour du sujet).

La problématique

La problématique est l'ensemble construit, autour d'une interrogation principale, des questions (ou des hypothèses) qui permettent d'aborder scientifiquement le sujet choisi. En effet, un terrain ne suffit pas à faire un mémoire. Il faut une énigme, une « grande question », qui est un mélange de curiosité personnelle (elle vient d'abord des questions que vous vous posez spontanément) et du travail de lectures.

Rendre compte de ses lectures en introduction

Le travail de lectures préliminaires devra apparaître dans votre introduction de mémoire. Vous devez y situer votre propre recherche par rapport aux travaux existants et aux questions que se posent d'autres chercheurs sur le même thème. Pour résumer, il existe trois postures typiques :

- Vous reprenez un sujet déjà abondamment traité. Dans ce cas vous devez répondre aux questions suivantes : pourquoi ? Qu'apportez-vous ? Quel angle d'attaque choisir qui ne soit pas redondant avec ceux déjà employés ? Comment a-t-on travaillé jusque là sur ce sujet et quelles sont les limites et manques ?

- A l'inverse, vous vous aventurez sur un terrain laissé en jachère : dites-le. Expliquez pourquoi. Et justifiez l'intérêt de travailler sur un sujet délaissé.

- Vous vous mettez dans la lignée d'un grand auteur. Par exemple, vous adoptez (et adaptez) sa démarche sur un autre objet, ou vous essayez de généraliser ses conclusions. Ici encore, il faut justifier votre choix.

Votre problématique, en tant qu'elle est la matrice de tout votre mémoire, doit faire preuve d'originalité. Vous devez apporter quelque chose de neuf : objet, période étudiée, sources, conclusions, méthode... Dans un mémoire de M1, on ne vous demande pas

d'avoir un apport théorique révolutionnaire. L'originalité provient plutôt d'un travail de terrain inédit.

Du point de vue de l'écriture, il est recommandé de formuler la problématique de façon interrogative : une grande question initiale (mais écrite avec précision, où tous les mots sont pesés et choisis avec rigueur), déclinée de façon méthodique en un ensemble de sous-questions dont l'enchaînement vous permettra d'aboutir et de répondre à la question initiale.

Un ensemble d'hypothèses

Pour apporter des réponses à vos questions, vous devez avancer une série d'hypothèses, c'est-à-dire un ensemble de réponses que vous vous donnez *a priori* et qu'il va s'agir de vérifier empiriquement au cours de votre mémoire. Cela implique que vos hypothèses soient vérifiables empiriquement, c'est-à-dire qu'elles correspondent à des opérations pratiques de recherche.

Cela signifie aussi que se sont ces hypothèses qui vont structurer votre argumentation : à l'enchaînement des hypothèses en introduction correspondra la progressivité de votre démonstration et donc le plan du mémoire.

3. LE TRAVAIL D'ENQUETE

Le travail d'enquête à proprement parler peut alors commencer. Il s'agit de vérifier empiriquement les hypothèses que vous avez avancées suite à votre problématique.

Sur les outils empiriques (entretiens, archives...), leurs usages et leurs limites, sachez utiliser le cours de méthodes des sciences sociales.

Rappelons simplement qu'aucune méthode de collecte d'informations et d'administration de la preuve n'est *a priori* supérieure aux autres (cela dépend de votre objet, et de vos compétences) et que toute source est construite socialement : vous devez toujours en rappeler les usages sociaux (ex : pour les articles de presse, les rapports administratifs, les entretiens...).

Cette période d'enquête est longue. Elle se ne réduit pas à la durée des entretiens, des observations, de la constitution d'un fichier

de données ou de la consultation d'archives. Une fois l'information recueillie, il faut encore la traiter, l'analyser. C'est ici que réside le vrai travail ! Cela prend du temps. Il faut donc que votre travail préalable de collecte d'information soit fait assez rapidement pour que vous puissiez faire une bonne analyse de vos éléments empiriques. **La principale cause de mauvaise note de mémoire réside dans une mauvaise gestion du temps sur l'année qui conduit à bâcler cette phase d'analyse qui est pourtant une des plus importantes.**

Petit conseil pratique : ayez toujours sur vous un petit carnet pour noter tout au long de l'année les idées qui vous viennent (au fil des lectures, de la fréquentation du terrain, en TD...). Les bonnes idées surgissent toujours quand on ne les attend pas ! Consignez tout ça dans un cahier de terrain ou dans un fichier sous WORD. Au moment de préparer le plan de votre mémoire, vous avancerez plus vite, simplement en vous replongeant dans vos notes et y mettant de l'ordre.

4. LA CONSTRUCTION DU PLAN

Un plan, pourquoi faire ?

Une fois que vous avez terminé votre travail de terrain, que vous avez les éléments pour confirmer, infirmer ou reformuler vos hypothèses, vous devez en rendre compte par écrit : voici venu le temps de la rédaction. Pas de précipitation toutefois ! Votre mémoire ne doit pas ressembler un vaste catalogue d'idées non articulées les unes par rapport aux autres. Il est donc indispensable d'établir un plan avant de vous lancer dans l'écriture.

Le plan doit refléter votre réflexion. Il ne peut donc être construit qu'après que la problématique ait été clairement formulée et les hypothèses énoncées.

A quoi ressemble un plan réussi ?

Un plan est une stratégie de démonstration. Chaque nouveau paragraphe doit s'enchaîner logiquement avec le précédent. Il part des éléments apportés par ses prédécesseurs et lui apporte une plus-value. Il doit

y avoir une progression : du plus simple au plus complexe ; du déjà connu aux éléments les plus novateurs de votre démonstration.

Votre plan est bon quand la démonstration qu'il organise est solide et lisible. Cela apparaît clairement lorsque vous rédigez les transitions entre les parties et sous-parties du mémoire. Le bilan de ce qui précède doit s'enchaîner parfaitement avec l'annonce de ce qui suit.

Les titres doivent être simples et clairs.

Cette exigence de cohérence et de fluidité (le lecteur ne doit jamais perdre le sens de votre réflexion : pas de digression inutile donc !) est à l'origine d'une des plus grosses frustrations du mémoire : vous devrez renoncer à des analyses ponctuelles auxquelles vous tenez mais qui ne trouvent pas leur place dans la démonstration globale. Vous ne pourrez jamais tout faire rentrer dans votre mémoire. Si perdre une idée géniale vous fait mal au cœur, la solution peut alors consister à faire un court encadré digressif ou renvoyer à une annexe de quelques pages où vous développerez un point précis. Si cette idée est très courte, exposez-la en note de bas de page, mais celle-ci ne doit pas excéder quelques lignes. En tout état de cause, la règle générale est la suivante : si le propos est important pour votre démonstration, il doit figurer dans le corps du texte ; sinon, il n'y a pas lieu de le faire apparaître.

Construire un plan

Concrètement, il est souvent plus facile de construire le plan progressivement :

- d'abord les deux ou trois grandes étapes de la réflexion
- puis la structure de chacune de ces parties : elles se construisent en effet sur une série ordonnée d'arguments qui doivent démontrer l'idée principale de la partie.

Une autre façon de procéder est de partir des notes que vous avez prises tout au long de votre travail de terrain et d'analyse du matériau recueilli. Relisez-les. Classez-les en fonction de leurs connexions logiques. Au fur et à mesure que vous appariez les éléments connexes, vous ferez émerger les grandes articulations de votre plan.

Avant de vous lancer dans la rédaction, il est conseillé de prendre rendez-vous avec votre directeur de mémoire pour faire valider votre plan. Ce sera l'occasion d'obtenir des conseils sur les dernières étapes.

Du plan à l'écriture

Afin de ne pas faire un mémoire déséquilibré, évaluez le nombre de pages que devra faire chaque partie, chaque sous-partie en fonction de la longueur totale du mémoire (rappel : le mémoire doit comporter 40 à 50 pages). Il arrive souvent que la première moitié du mémoire soit bien développée et que, à cause de l'urgence du mois de juin, la fin du mémoire soit beaucoup plus légère. Ce genre de déséquilibre est du plus mauvais effet.

Une fois que le plan est formulé, il peut être plus facile, avant de rédiger, de le « remplir » des matériaux empiriques (extraits d'entretien, de presse...) et des citations d'auteurs ou les références bibliographiques que vous comptez faire apparaître lors de la rédaction. Il ne vous restera alors qu'à écrire « autour » de ces éléments.

Pour que votre travail soit pleinement convaincant, chaque paragraphe doit comporter, autant que faire se peut, des éléments théoriques et des apports empiriques. Évitez les longs développements abstraits tout comme les interminables descriptions non problématisées. Alternez exemples et analyses.

Enfin, méfiez-vous des généralisations mal maîtrisées à partir d'un terrain limité. Votre mémoire vous permet d'éclairer, d'expliquer ou de comprendre un terrain particulier grâce à des outils théoriques. Et c'est déjà beaucoup ! N'essayez pas d'en tirer des conclusions plus universelles à l'aune de votre seul cas d'étude.

Les hiérarchies du plan

En théorie, le plan se décline de la façon suivante :

- Partie
- Chapitre
- Section
- Paragraphe
- Grand A/
- Petit 1)
- Petit a)

Mais ce modèle, qui convient pour les thèses (et éventuellement des mémoires de M2 recherche) est trop détaillé pour un mémoire de M1. Évitez un découpage excessif : pas de a) toutes les 10 lignes !

Pour un mémoire de M1, vous pouvez adopter le plan suivant :

- Partie
- Grand I/
- Petit 1)
- Petit a)

5. LA REDACTION

Comment commencer ?

Il est très fréquent de se retrouver inhibé au moment de passer à la rédaction. Si vous bloquez à l'idée qu'il va vous falloir rédiger le texte le plus long que vous ayez jamais écrit, dites-vous que de nombreux étudiants ont déjà connu le même problème et qu'ils s'en sont sortis ! Par ailleurs, ne perdez jamais de vue qu'un bon mémoire est un mémoire terminé.

Chacun a ses trucs pour se lancer. On peut écrire en parlant à haute voix comme si l'on expliquait son travail à un public imaginaire : cette méthode a l'avantage d'inciter à écrire simplement et clairement¹. On peut aussi commencer par un autre bout que le début de l'introduction : il est souvent plus facile de rédiger une idée qui vous trotte dans la tête depuis quelques jours plutôt que d'attendre en vain un bel *incipit*.

L'écriture tient souvent plus du bricolage que du coup de génie clef en main. Mé-

fiez-vous du célèbre « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. ». L'écriture n'est pas simplement le fait de coucher sur le papier ce que vous avez en tête. C'est un processus de création à part entière, qui amène à des associations d'idées, qui fait ouvrir et fermer des portes... Réfléchir vous aidera à écrire, mais l'inverse est tout aussi vrai !

Quelques conseils d'écriture

Faites simple : pas de jargon inutile, dans le seul but d'impressionner vos lecteurs. D'une part parce que vos enseignants connaissent déjà les concepts que vous mobilisez et que vous ne les impressionnez donc pas. D'autre part parce que dissenter de façon trop pédante vous expose au ridicule de mal employer un concept que vous exhibez pour briller (effet désastreux garanti !). Mais vos phrases doivent être précises : en sciences sociales, un mot peut rarement être employé pour un autre. Faites donc bien attention que vous écrivez bien ce que vous voulez énoncer.

Un travail sérieux doit utiliser les notes de bas de page². Vous pouvez y mentionner des références bibliographiques. C'est même obligatoire si vous faites une citation : il faut préciser sans ambiguïté d'où elle provient (attention : on ne cite pas n'importe comment. Sur les règles de référencement bibliographique, cf. infra).

Faites léger : évitez les voies passives (toujours un peu lourdes), les phrases trop longues... Le langage doit être soutenu (pas de familiarité !).

Pour parler de vous, il est recommandé de ne pas employer le « je » mais le « nous ». Surtout, bannissez le « on », qui est trop imprécis. Vous êtes impliqué dans le processus d'enquête, cela a des conséquences sur la collecte et la mise en forme des informations produites. Vous ne devez pas le masquer derrière des tournures impersonnelles. Avec l'emploi de la première personne, il ne s'agit pas de vous mettre en scène avec complaisance et contentement, mais

¹ Elle permet aussi d'intéresser votre colocataire à vos travaux...

² Dans WORD : insertion / notes de bas de page.

d'essayer de rendre compte de la réalité pratique de l'enquête.

Faire apparaître le terrain

Un mémoire ne doit pas être une longue dissertation théorique. Les éléments de terrain que vous mobilisez ne sont pas des illustrations prétextes. Ils servent à prouver ce que vous dites. A chaque nouvelle idée que vous proposez, le lecteur doit savoir comment vous savez ce que vous avancez : cet indispensable travail d'administration de la preuve est le propre de la démarche scientifique.

Les éléments empiriques doivent donc être suffisamment détaillés. Vous ne devez pas hésiter à prendre un peu de temps pour décrire un événement, un contexte, une personne.

Vous pouvez aussi faire apparaître des extraits d'entretiens, de document, des récits d'observation au fil de votre rédaction. Si ces citations dépassent quelques lignes, il est recommandé d'en faire des paragraphes autonomes, en général dans une police un peu plus petite (10 ou 11) et avec des marges un peu plus larges.

Les tableaux et graphiques

Pour les tableaux et graphiques, la source des données (ex : « chiffres du ministère de l'Intérieur »...) et le titre doivent être précisés. Si les données utilisées dans le tableau ou le graphique ont été élaborées par vos soins, précisez en dessous « source : établi par l'auteur ». Pensez aussi à intituler les colonnes, lignes et des axes d'un graphique.

L'introduction

Certains passages du mémoire sont très fortement codifiés. Ils tiennent presque de l'exercice de style. L'introduction est de ceux-là. Ecrire une introduction relève d'un travail d'orfèvre : elle est courte et doit remplir beaucoup de fonctions. Son plan doit donc être ciselé, l'écriture doit être fine et précise. Vous ne pouvez pas la bâcler au dernier moment. Faites-en un plan précis avant de rédiger puis remaniez la une fois

que vous aurez écrit le mémoire et donc que vous saurez précisément ce qu'il contient.

L'introduction a pour fonction principale de présenter la problématique et la façon dont vous allez la traiter. Vous devez y justifier votre démarche (choix des méthodes, du terrain). Votre correcteur connaît les contraintes de la production de ce mémoire (temps court, faible moyen d'investigation) et sait que vous ne pouvez pas « tout dire » sur votre sujet. Mais c'est à vous de justifier pourquoi vous avez privilégié telle manière d'aborder votre thématique, pourquoi vous avez laissé de côté tel aspect etc. Vous devez annoncer vos choix, les justifier et les assumer.

L'introduction doit aussi susciter l'intérêt du lecteur (et du correcteur). A sa lecture on doit comprendre parfaitement de quoi vous allez parler, quelles sont vos hypothèses et quelle démonstration vous allez suivre.

Un exemple de plan d'introduction

Accroche

Présentation du thème du mémoire

Revue de littérature

Problématique

Hypothèses

Présentation du terrain : principales caractéristiques, limites, justification du choix

Présentation et critiques (limites) des sources utilisées.

Annonce du plan

Taille de l'intro : environ 10% de la taille du mémoire.

La conclusion

La fonction de la conclusion est assez simple: il s'agit de conclure... Pour être explicite, il y a deux étapes :

- faire le bilan de votre réflexion. Rappelez en une phrase votre problématique; résumez en quelques lignes le cheminement de votre démonstration (une phrase par sous partie) et résumez votre réponse en une formule conclusive.

- éventuellement, vous pouvez terminer par un élargissement, soit théorique soit empirique (un autre terrain qui serait intéres-

sant). Si votre travail devait avoir une suite, et notamment si vous envisagez un Master 2 Recherche, quelles seraient les pistes les plus fécondes (même si vous n'avez aucune obligation de continuer sur ce sujet) ?

6. LA SOUTENANCE

La soutenance est l'occasion de défendre votre travail et d'avoir un retour détaillé sur celui-ci.

Elle dure en moyenne 30 minutes. Pendant 10 minutes, vous commencez par présenter votre travail. Il est inutile (et même maladroit de rentrer dans un résumé trop détaillé : les membres du jury ont déjà lu votre mémoire !). Il s'agit plutôt de le défendre : expliquez rapidement comment vous avez choisi le sujet. Puis présentez votre problématique, votre méthode d'enquête. Exposez les principaux résultats auxquels vous aboutissez. Enfin, essayer de prendre un peu de recul critique face à votre travail : quelles difficultés vous ont gêné ? quels résultats mériteraient d'être nuancés et pourquoi ?

La soutenance se poursuit par 10 minutes de discussions avec les membres du jury. Vous répondez aux questions et critiques à la fin de l'intervention de chacun des examinateurs.

La perspective de la soutenance est souvent un peu effrayante pour les étudiants. Il est vrai qu'il s'agit d'un exercice formel dont on ne maîtrise pas souvent les codes. Cependant, la soutenance n'a pas pour objectif de vous « descendre » mais au contraire de vous faire gagner quelques points en vous invitant à revenir sur les points faibles de votre mémoire. C'est aussi pour vous l'occasion, assez unique dans votre parcours universitaire, d'engager une discussion scientifique soutenue sur un travail que vous avez produit. Profitez-en !

Un exemple de grille d'évaluation des mémoires

A titre d'exemple, voici une liste de critères à partir desquels certains enseignants notent les mémoires :

- Travail de problématisation, questionnement général, construction d'un objet scientifique.
- Cohérence de la démarche (dispositif d'enquête, adéquation avec le questionnement)
- Travail de lectures (ampleur, ajustement au sujet, capacité à en tirer les bonnes questions et les bons outils)
- Travail de terrain (ampleur, ajustement au sujet)
- Capacité d'analyse.
- Forme (style, orthographe, mise en page).
- Capacité à répondre aux questions du jury. Réflexivité.

Petit rappel sur votre neutralité axiologique

C'est une évidence mais il vaut mieux la rappeler : le mémoire n'a pas pour vocation de vous permettre d'exposer vos opinions politiques ou morales. Vous devez donc veiller, tout au long de votre travail d'écriture (et même à toutes les étapes de votre recherche, dès les lectures et la construction de l'objet), à ne pas juger ou évaluer. Les postures normatives et les formulations de jugements de valeur sont strictement interdites dans le mémoire.

Au-delà de cette neutralité axiologique, par le choix des questions que vous vous posez et des méthodes que vous employez, vous devez vous efforcer d'éviter d'être partiel, et donc partial. Il n'y a pour cela pas de recette miracle, si ce n'est vous poser en permanence des questions sur votre démarche.

II/ LES REGLES TYPOGRAPHIQUES

La réalisation du mémoire implique de respecter un certain nombre de règles de mise en page. Rien ne fait plus mauvais effet que de rendre un travail peu soigné.

1. REGLES DE MISE EN PAGE

Les formats du texte

Le texte doit être en Times new roman, taille 12, interligne 1,5

Vous pouvez éventuellement utiliser la police Arial (taille 11) ou Garamond (taille 13).

Le texte doit être *justifié*, c'est-à-dire parfaitement aligné à gauche et à droite.

Un paragraphe commence par un alinéa (entre 0,5 et 1cm).

Dans WORD, utilisez la fonction Format/Paragraphe pour régler la taille de l'interligne et de l'aliéna.

Les notes de bas de page sont d'une taille inférieure au corps du texte. Par exemple, pour un texte en Times 12, les notes seront en Times 10.

Gardez la même police tout au long du mémoire (y compris pour les titres).

Les formats de la page

Dans WORD, vous réglez les marges dans Fichier/Mise en page.

Marge de gauche : 3

Marge de droite : 2,5

Marge du haut : 2,5

Marge du bas : 2,5

Les pages doivent être numérotées³ et le n° de page doit être reporté dans le sommaire.

Les normes bibliographiques

Pour éviter toute forme de plagiat (c'est une faute grave !), vous devez citer les auteurs et les œuvres dont s'est nourrie votre réflexion.

Indiquez dans votre développement les citations que vous faites : mettez la citation entre guillemets (sans mettre le texte en italiques) et précisez les références en notes de bas de page.

Citez, dans la bibliographie en fin de mémoire, les œuvres utilisées (sur les normes, cf. l'encadré ci-dessous).

Indiquez la source de toutes les données utilisées.

L'utilisation de la feuille de style sous Word

Pour gagner du temps dans votre mise en page, vous pouvez utiliser la fonction « feuille de style ».

Si vous avez bien référencé tous les titres dans le style adéquat, vous pouvez facilement générer un sommaire de votre mémoire, grâce à la fonction Insertion / référence / tables et index

Pour un exemple de feuille de style voir le « modèle Lyon 2 » :

<http://theses.univ-lyon2.fr/rediger.php>

2. LA PAGE DE GARDE

La page de garde du mémoire doit faire figurer les informations suivantes : lieu des études, année universitaire, année d'étude (Master 1 de science politique), titre du mémoire, vos nom et prénom, ceux du directeur du mémoire.

(cf. l'exemple en dernière page de ce fascicule).

³ Dans WORD : Insertion/Numéro de page

3. LA STRUCTURE DU MEMOIRE

Votre mémoire doit respecter la structure suivante :

1. page de garde
2. page de remerciements (éventuellement). Faites simples et pudique !
3. table des matières avec pagination
4. corps du mémoire
5. sources
6. bibliographie
7. index des noms propres cités (éventuellement)
8. liste des annexes (précédée d'un sommaire des annexes)
9. annexes

Dans les annexes, vous pouvez consigner :

- la liste des enquêtés (avec éventuellement un petit paragraphe de présentation de leur trajectoire sociale, professionnelle, militante...)
- la liste des archives consultées
- votre (ou vos) grille(s) d'entretien
- votre questionnaire
- les textes principaux qui composent votre matériau (coupures de presse, quelques retranscriptions d'entretiens...)
- des illustrations (si vous les analysez dans le mémoire).

4. LE MEMOIRE EN TANT QUE PRODUIT

FINI

Avant d'imprimer votre mémoire, relisez-le, utilisez le correcteur orthographique de WORD et faites-le relire pour un lecteur extérieur (vous pouvez échanger une relecture avec un autre étudiant du M1).

Il ne vous reste plus qu'à imprimer (proprement), photocopier et faire relier (avec des spirales ou par encollage). N'oubliez jamais qu'un problème technique peut toujours survenir lors de cette dernière étape : problème informatique, cartouche d'encre vide, reprographie exceptionnellement fermée, etc. Pour éviter les mauvaises surprises de dernière minute, prévoyez au moins deux ou trois jours avant la date limite de rendu des mémoires pour l'impression et la reproduction.

Normes pour les références bibliographiques en note de bas de page

Pour un livre

Prénom AUTEUR, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1^{ère} publication), numéro de la page citée.

Exemple :

Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4ème édition, 2003 (1993), p. 114.

Si vous avez déjà cité le livre :

Prénom AUTEUR, *Titre de l'ouvrage*, *op. cit.*, numéro de la page citée.

Si vous l'avez cité dans la note qui précède directement :

Prénom AUTEUR, *Ibid.*, numéro de la page citée.

Pour un article

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, numéro de la page citée.

Exemples :

Pierre BOURDIEU, « La représentation politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil, 2001, p. 218.

Jean-Michel EYMERI, « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris : Belin, coll. Socio-histoires, 2003, p. 52.

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, Année, tome, n° du fascicule, numéro de la page citée.

Exemple :

Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n°1, p. 142.

Normes pour la bibliographie en fin de mémoire

Si votre bibliographie est particulièrement abondante, vous pouvez séparer les monographies (livres et mémoire ou thèses) des articles.

Classez par ordre alphabétique du nom d'auteur puis, pour un même auteur, par ordre chronologique de publication.

Pour un livre

AUTEUR Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1^{ère} publication si vous citez un livre réédité), nombre de pages

Exemple :

GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4ème édition, 2003 (1993), 157 pages.

Pour un article

AUTEUR Prénom, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, pagination de l'article.

Exemples :

BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil, 2001, pp. 213-258.

EYMERI Jean-Michel, « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, coll. Socio-histoires, 2003, pp. 47-77.

AUTEUR Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, Année, tome (ou volume), n° du fascicule, pagination de l'article.

Exemple :

GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n°1, pp. 123-154

III/ LES SOURCES

1. BIBLIOGRAPHIE SUR LA REALISATION DU MEMOIRE

BEAUD Michel, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de Doctorat, un mémoire de DEA ou de Maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris : La Découverte, 1985, 159 pages

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La découverte (Guides Repères), 2003, 356 pages

BECKER Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La découverte (Guides Repères), 2002, 352 pages

HERZLICH Claudine, *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Paris : Nathan, 2002, 121 pages.

PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris : PUF (Coll. Sciences sociales et société), 1997, 180 pages.

2. SOURCES DE BIBLIOGRAPHIE SUR VOTRE SUJET

Catalogue du SCD Lille 2
<http://194.167.255.247/ipac-cgi/ipac.exe>

Catalogue du SCD Lille 3
<http://hip.scd.univ-lille3.fr>
(M° Pont de Bois)

SUDOC
<http://www.sudoc.abes.fr/>

Le moteur de recherche pour l'ensemble des BU françaises

TUISP

<http://tuisp.online.fr/>

Recension de tous les travaux inédits en science politique (mémoires d'IEP, de Master Recherche, thèses).

Fichier central des thèses

<http://fct.u-paris10.fr/index.jsp>

Enregistrent des sujets de thèses de doctorat **en cours de préparation** dans les universités française.

Ressources en ligne du service de documentation de l'IEP de Lyon :

<http://159.84.33.250/Ressources/ressources.html>

Biblio et synthèse thématiques (IEP Paris)

http://www.sciences-po.fr/docum/actualites_bibliogr/biblio/index.htm

De nombreuses ressources bibliographiques en ligne sur le site de Michel Offerlé, professeur à Paris 1 :

<http://crps.univ-paris1.fr/biblioofferle.html>

Sommaires de revues en ligne

Actes de la recherche en sciences sociales

<http://www.ehess.fr/centres/cse/actes.html>

Droit et société

<http://www.reds.msh-paris.fr/publications/revue/revue-en-ligne.htm>

Genèses

<http://www.iresco.fr/revues/geneses/sommaires.htm>

Hermès

http://www.cnrseditions.fr/Sources/Liste_Collec.asp?Cle=HERMÈS

Politix (jusqu'en 1999)
<http://membres.lycos.fr/politix/Sommaires.html>

Revue française de science politique
<http://www.afsp.msh-paris.fr/publi/rfsp/rfsp.html>

Revue consultables en ligne gratuitement

Revue Cultures et conflits
<http://www.conflits.org>
Sociologie politique de l'international

Revue Développement durable et territoires
<http://developpementdurable.revues.org>
Comme son nom l'indique...

Revue Réseaux (1991 à 1998)
<http://www.ensib.fr/autres-sites/reseaux-cnet>
Communication et socio du journalisme

Site « Revues.org »
<http://www.revues.org/>
Fédération de revues en sciences humaines et sociales

Site « Erudit.org »
<http://www.erudit.org/revue/index.html>
Nombreuses (et excellentes) revues québécoises de sciences humaines et sociales (notamment : *Sociologie et sociétés* ; *Politique et sociétés*)

Site « PERSEE »
<http://www.persee.fr>
Notamment : *Revue française de science politique* ; *Vingtième siècle* ; *Annales d'histoire économique et sociale*)

Site « CAIRN »
<http://www.cairn.info>
Nombreuses et excellentes revues de sciences sociales (Genèses, Mouvements, Raisons Politiques, Revue du MAUSS, RFSP, Vingtième siècle). La consultation

gratuite n'est possible que depuis les postes de la fac.

Voir aussi les offres de revues consultables en ligne à partir du site du SCD : <http://www.scd.univ-lille2.fr/> (secteur Droit-gestion / Ressources électroniques)

Quelques outils de recherche en ligne

Factiva : Archivage électronique de la presse française et étrangère. Consultable depuis les ordinateurs de la fac, *via* sur le site du SCD : Ressources électroniques / Bases / Presse).

Site « Bibliothèque des rapports publics » (La documentation Française)
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/index.shtml>

Site « Liens socio »
<http://www.liens-socio.org/>
Toute l'actualité de la sociologie et de nombreux liens en rapport avec cette discipline.

Site « Les classiques des sciences sociales »
<http://classiques.uqac.ca>
Bibliothèque numérique et gratuite des ouvrages classiques en sciences sociales tombés dans le domaine public

Associations disciplinaires

Association nationale des candidats aux métiers de la science politique
<http://ancmsp.apinc.org>

Association de doctorants en science politique

Association des enseignants chercheurs en science politique
<http://aecsp.org>

Association française de science politique
<http://www.afsp.msh-paris.fr>

Université Lille II
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Première année de Master de science politique

Titre du mémoire

Mémoire préparé sous la direction de M. XXX

Présenté et soutenu par YYY

Année universitaire 2006/2007